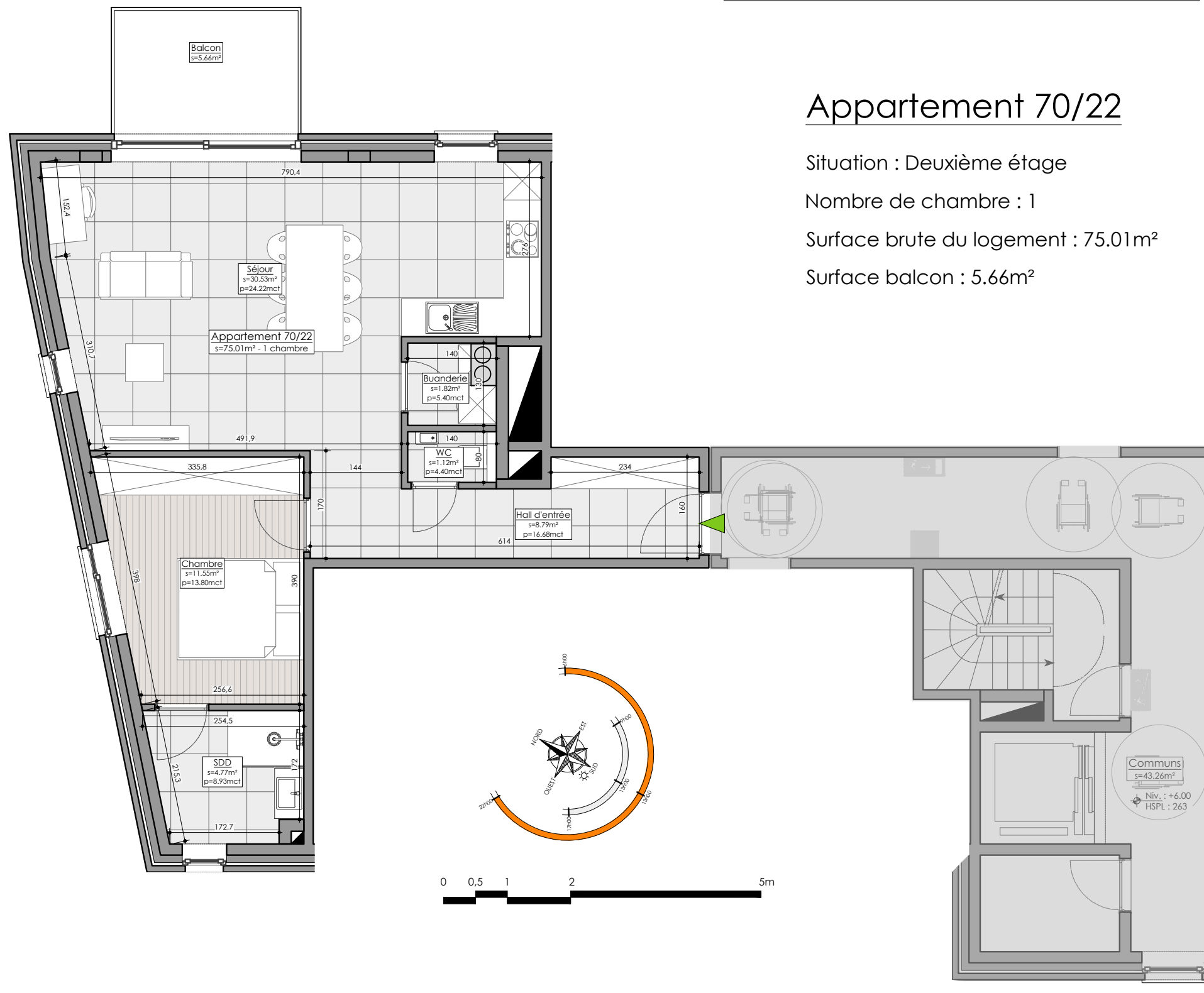


RÉSIDENCE
TERRASSES
DE NAMUR



Appartement 70/22

Situation : Deuxième étage

Nombre de chambre : 1

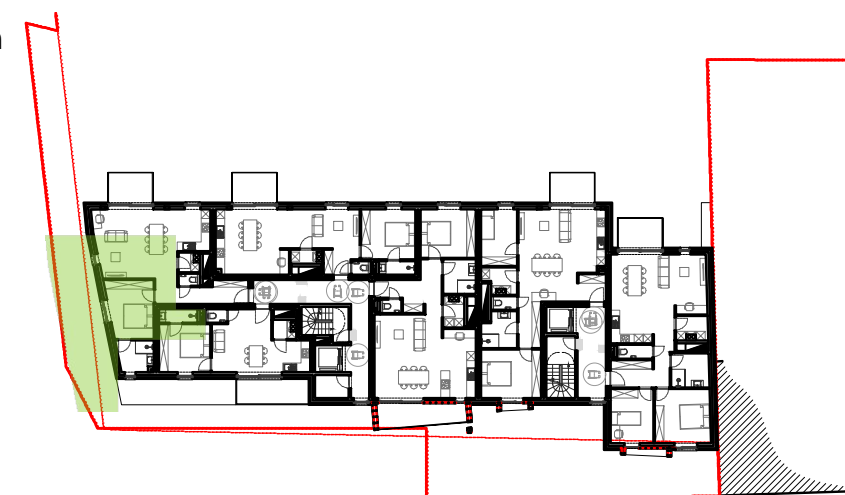
Surface brute du logement : 75.01m²

Surface balcon : 5.66m²

Localisation Implantation



Vue en plan



N.B. - CODE DE MESURAGE : Les surfaces des appartements sont calculées de la manière suivante :
 1. La surface d'une unité est mesurée depuis l'extérieur du mur de façade et jusqu'à la moitié des maçonneries mitoyennes, entre appartements ou entre appartements et communs, y compris les gaines techniques.
 2. La surface d'une terrasse est mesurée depuis l'intérieur du garde-corps jusqu'à l'extérieur de la façade.
 3. La surface d'une cave est la surface murs extérieurs non compris.
 4. La surface d'une pièce mansardée est calculée à partir d'une hauteur de 1m20.
 Les cotes et mesures inscrites dans les plans sont données à titre indicatif et peuvent subir des modifications suite aux études et nécessités techniques.
 5. Le mobilier est représenté à titre purement indicatif pour permettre une meilleure lecture du plan

Ouvrage :
Rue de Bomel et Rue Nanon - 5000 Namur
Namur 1ère div / Section B / 102b, 105l, 106f, 103k pie

Bâtiment :
B
Nanon

Titre :
Appartement
70/22

